

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-SEPT OCTOBRE à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 11 Octobre 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; M. PIERROT Antoine, Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, MM. LEMTIRI Kacem, DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mme DOUTRIAUX Céline, M. MOUKRIM Yassir, Mme NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, Mmes PILLÁ Claire ; DOMRAULT-TANGUY Carole ; Mme LARVENT Vanessa, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS *au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :*

Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, Adjointe [pouvoir à M. LEMTIRI Kacem] ;
M. CAUDRON Christophe, Conseiller municipal [pouvoir à M. FRAPPART Laurent].

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :

M. VASSEUR Quentin, Conseiller municipal ;
Mme HENOQUE Brigitte, Conseillère municipale.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LEMTIRI Kacem.

O B J E T

N°1

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

.../...

RAPPORT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil municipal de désigner un de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- de désigner, à ces fins, Monsieur Kacem LEMTIRI, Secrétaire de l'Assemblée ;
- de lui adjoindre Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services de la Commune, en qualité de Secrétaire Administratif.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le 18 OCT. 2024

Affiché le 18 OCT. 2024



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain

Pour extrait conforme,


Kacem LEMTIRI
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	20241017_01
Objet :	Désignation du sécrétaire du séance
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblees
Identifiant unique :	059-215903287-20241017-20241017_01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20241017-20241017_01-DE-1-1_0.xml	text/xml	859 o
Document principal (Délibération) Nom original : 20241017_01 SS__ance.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20241017-20241017_01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	215.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 octobre 2024 à 09h51min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 octobre 2024 à 09h51min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 octobre 2024 à 09h51min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 octobre 2024 à 09h56min02s	Reçu par le MI le 2024-10-18